

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 28 mars 2018**

**OBJET : Scénarios de gestion du fonctionnement de la station vélos :**

L'an Deux Mille dix-neuf, le jeudi 28 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Etaients PRESENTS** : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Any BARTHES, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Pierre-Henri ILHES, Christian Raynaud, Jean-Claude PISTRE, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Chloé DANILLON.

**EXCUSES** : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (donne pouvoir de voter en son nom à Mme Any BARTHES), Régis BANQUET (supplée par Jean-Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE, Sébastien PLA, Hélène GIRAL.

**Secrétariat de séance** : Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN

Le syndicat Mixte a validé le principe d'ouverture d'une station vélos en gare de Carcassonne par délibération numéro 14-2015.

Son plan de financement et les budgets afférents ont été inscrits au budget depuis 2015 pour un investissement de 167 880€ HT avec modification du plan de financement approuvé par délibération du 30/11/2016 avec participation de l'Etat à hauteur de 42%.

Après de multiples études complémentaires dont les études de circulation, l'étude de structure du bâtiment par SNCF immobilier, l'étude de structure de l'ingénieur Falipou, la convention d'occupation temporaire du domaine public a été signée en février 2019 pour une durée de 5 ans, ainsi que l'engagement de la maîtrise d'œuvre phase PRO avec le cabinet Serra.

IL importe à l'Assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur un scénario de gestion pour le fonctionnement de la station. Scénarios présentés en document annexé avec avantages et inconvénients. Il est entendu que l'équipement abrite deux activités : une activité privé pour la location de vélos et les services associés qui donnera lieu à un appel à candidature et une activité publique en l'occurrence la station en elle-même avec abri sécurisé de vélos avec accès autorisé et payant. La décision concerne uniquement la gestion de la station vélos, à savoir si elle est intégrée en DSP à l'appel à candidature ou si elle relève d'une gestion en régie.

Scénario 1 : mode de gestion en régie

Scénario 2 : mode de gestion en DSP

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
Décide à l'unanimité :

- D'adopter le scénario 2- un mode de gestion en délégation de service public-DSP.

.....  
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Publication par affichage le :  
Le Président

